



La population audoise, en croissance depuis la fin des années 70, atteint aujourd'hui son niveau le plus élevé avec 365 000 habitants en 2017, plaçant le département au **6^e rang d'Occitanie**, loin derrière l'Hérault et la Haute-Garonne.

La première décennie des années 2000 témoigne d'un véritable essor démographique autour des 3 principaux pôles que sont Castelnaudary, Carcassonne et Narbonne. Reliés par l'autoroute A61, ces bassins d'activités se tendent entre les dynamismes de Toulouse, du littoral et de Montpellier.

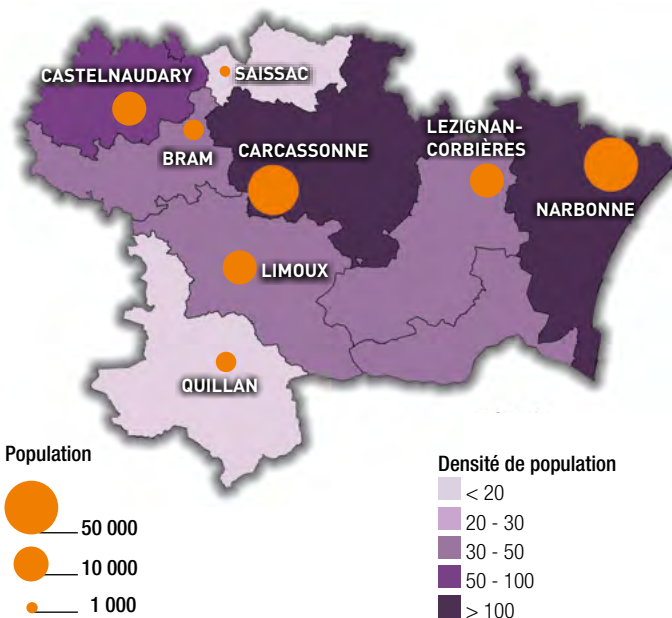
À l'écart des réseaux de développement, les zones situées sur les massifs de la Montagne noire au nord et pyrénéens au sud, voient leur population diminuer.

Cette dynamique se retrouve au niveau de l'emploi avec une hausse de 18 % entre 1995 et 2005 qui précède une période de stagnation à un niveau avoisinant les **125 000 emplois** jusqu'en 2015.

Cet accroissement, directement lié au dynamisme des secteurs tertiaires et de la construction dont l'activité a fortement augmenté au début des années 2000, connaît depuis un net ralentissement.

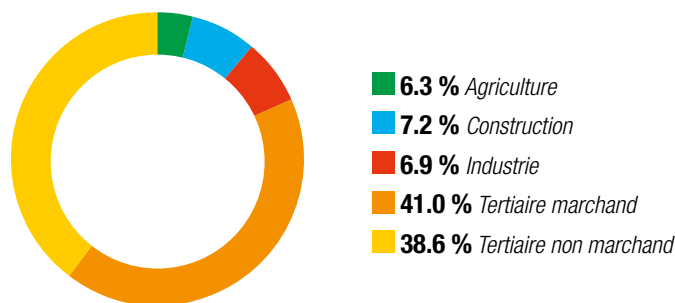
Le maintien du nombre d'emplois dans le département est désormais soutenu par le secteur tertiaire non marchand qui pèse dans la structure de l'emploi.

À l'inverse, le **secteur agricole** voit le nombre de ses emplois s'éroder régulièrement malgré une stagnation du nombre de salariés. Mais la chute ininterrompue du nombre d'exploitants agricoles, passé de 10 000 en 1990 à 4 900 en 2015 fragilise ce secteur.



DENSITÉ DE POPULATION PAR INTERCOMMUNALITÉ

(source : INSEE - population municipale 2014)



LES INTERCOMMUNALITÉS DE PLUS DE 5 000 HABITANTS

(source : INSEE, population municipale 2014)

Intercommunalité	nombre d'habitants
Le Grand Narbonne	125 913
Carcassonne Agglo	110 555
Région lézignagnaise, Corbières et Minervois	32 858
CC du Limouxin	28 648
Castelnaudary Lauragais Audois	25 121
Piège Lauragais Malepère	15 806
Pyrénées audoises	14 435
CC de la Montagne noire	5 866
Corbières Salanque Méditerranée	5 205

STRUCTURE DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(source : INSEE 2013)

- LES CHIFFRES CLÉS DU DÉPARTEMENT**
- 6 139 km² de superficie
 - 436 communes
 - 19 cantons
 - 365 478 habitants en 2014 ; 60 hab/km²
 - 6 % des emplois totaux d'Occitanie
 - 6 % des emplois en agriculture (4 % en Occitanie / 2.4 % en France)
 - 225 700 ha de SAU
 - 37 % du territoire en SAU
 - 39 % du territoire en zone montagne

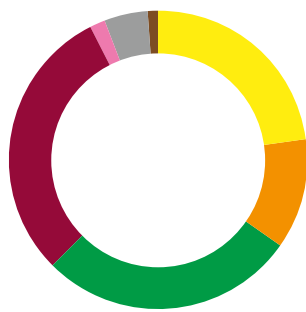
(sources : INSEE, SAA et CA)

L'Aude entre Méditerranée et Lauragais

Le département de l'Aude tire son nom du fleuve qui le traverse. La multiplicité de ses territoires est le fruit de la juxtaposition de son climat aux influences à la fois méditerranéennes et atlantiques, marqué par un bon ensoleillement, et de l'amplitude de son relief.

Les massifs montagneux des Pyrénées et de la Montagne noire définissent les contours des plaines s'étirant d'ouest en est, partant du Lauragais, passant par Carcassonne et aboutissant à l'embouchure du fleuve Aude. Ce relief forme un couloir emprunté par les vents parfois violents : le marin humide vient de la mer et le cers soufflant du Nord-ouest, froid et sec, aggrave les phénomènes de sécheresse fréquents en été. En se rapprochant du littoral, les pluies deviennent variables et se développent sous forme d'orages.

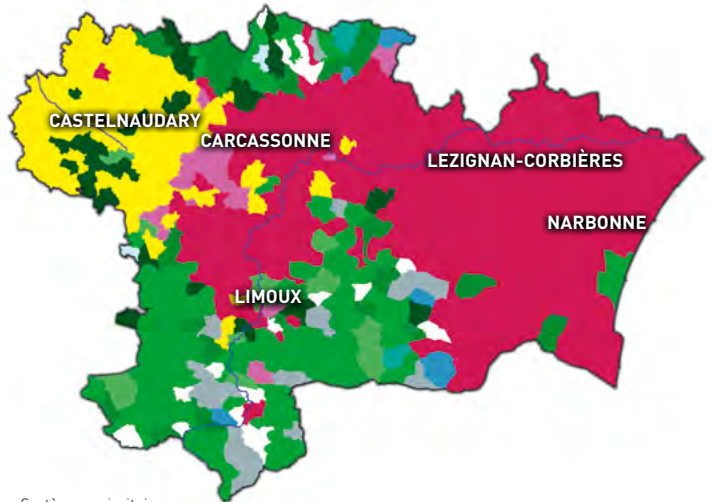
Adaptée à ces terroirs, l'agriculture audoise est majoritairement viticole avec 64 000 hectares de vignes en production qui s'étendent sur les massifs des Corbières et du Minervois, sur les plaines narbonnaises et du Carcassès et sur les coteaux du Razès et du Limouxin. À l'Ouest de Carcassonne, l'agriculture devient mixte puis laisse progressivement la place aux grandes cultures dans le Lauragais. L'élevage allaitant extensif est majoritaire sur le Pays de Sault, l'ouest des Corbières et de la Montagne noire.



- **22.9 % Céréales**
- **11.8 % Oléagineux, protéagineux, plantes à fibre**
- **27.8 % Cultures fourragères et surfaces toujours en herbe**
- **30.0 % Vignes**
- **1.7 % Légumes, maraîchage, horticulture et arboriculture**
- **4.6 % Jachères**
- **1.1 % Autres cultures**

RÉPARTITION DES 225 674 HA DE SAU

(source SAA 2015)



Système majoritaire en SAU par commune

- Autres élevages (équins, apiculture, microélevage...)
- Bovin lait
- Bovin viande
- Caprins lait
- Grandes cultures
- Polyélevage
- Ovins lait
- Ovins viande
- Polyculture
- Polyculture élevage
- Viticulture

ORIENTATION AGRICOLE DES COMMUNES EN 2010

(Sources RA 2010/INOSYS)

Des productions diversifiées à l'image du territoire

L'Aude compte **7 300 exploitations agricoles** qui travaillent sur 37 % du territoire, soit **226 000 hectares**. Parmi elles, il y a 5 300 exploitations professionnelles selon INOSYS* (voir tableau ci-dessous).

La **viticulture** est majoritaire avec plus de deux exploitations sur trois. Elle représente à elle seule 63 % de la valeur de la production agricole en 2015. 2^{ème} département d'Occitanie pour la production de vins derrière l'Hérault, l'Aude occupe une place majeure sur le marché national des IGP avec 20 % des volumes.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES PAR SYSTÈME INOSYS

(source RA 2010 et CA [typologie générale])

Exploitations, selon INOSYS (typologie principale)	Nombre d'exploitations	SAU moyenne des exploitations (en ha)	Nombre moyen d'UTA sur les exploitations	Âge moyen du chef d'exploitation	Nombre d'exploitations sous signe de qualité*	Nombre d'exploitations pratiquant les circuits courts**
Ensemble des exploitations professionnelles*** INOSYS	5 287	41	1,6	50	3 823	1 158
Exploitations spécialisées viticulture	3 322	24	1,7	49	3 213	526
Exploitations spécialisées grandes cultures	423	82	1,0	53	29	12
Exploitations polycultures (cultures pérennes et spécialisées)	242	14	1,2	59	200	43
Exploitations spécialisées bovin viande	196	121	1,4	48	39	109
Exploitations élevage animaux de loisir ou non alimentaire ou apiculteurs	133	35	1,3	49	16	60
Exploitations polycultures (grandes cultures et cultures pérennes /spécialisées)	131	84	1,8	50	111	25
Exploitations spécialisées ovin viande	118	92	1,3	48	36	47
Exploitations polycultures (grandes cultures, cult. Indus et légumes PC ou cultures spéciales)	107	104	2,1	48	13	28
Exploitations polyculture-élevage avec granivores	88	72	1,8	48	31	48
Exploitations avec grandes cultures et forêt ou prairie	84	56	1,0	54	14	15

* SIQO + autres démarche sauf AB; y compris viticulture ** y compris viticulture

*** Les exploitations dites « professionnelles » selon la définition INOSYS regroupent :
 - toutes les exploitations dont la production brute standard (PBS) dépasse 25 000 €, c'est-à-dire les moyennes et grandes exploitations au sens du recensement agricole.
 - les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 € et déclarant plus d'1/2 UTA totale, c'est-à-dire les exploitations au sens du RA mais uniquement celles qui nécessitent un mi-temps d'activité.

Après un recul important lié à la campagne d'arrachages primés qui a engendré la suppression définitive de 20 000 hectares entre 2006 et 2010, la production de vins s'est depuis stabilisée. Elle oscille entre 3,5 et 4,2 millions d'hectolitres par an, une chute qui représente 40 % par rapport au volume produit en 2000.

Avec 300 000 tonnes produites chaque année, la filière **Grandes cultures** a retrouvé le niveau qu'elle connaissait dans les années 2000, après une baisse de la production entre 2006 et 2011. Le blé dur et le tournesol, majoritaires, sont accompagnés de cultures de diversification avec une filière de multiplication de semences très dynamique.

Les **productions animales** occupent 5 % seulement de la valeur de la production agricole audoise. L'élevage extensif tient toutefois une place importante, limitant les situations d'enfrichement sur des territoires en proie à la déprise.

L'élevage allaitant prédomine. L'effectif de vaches nourrices est constant depuis les années 2000 alors que l'élevage ovin a vu son cheptel décroître de 37 %.

On note un intérêt croissant au niveau des installations pour la valorisation des produits en vente directe et pour les filières moins représentées (diversification/marâchage, caprins, volailles, porcs plein air...), avec un mode de commercialisation en circuit de proximité.

72 % des exploitations professionnelles produisent sous **signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO)** :

- 21% des volumes de vins sont vendus en AOP sous diverses appellations (Cabardès, Corbières, Clape, Fitou, Languedoc, Limoux, Malepère, Minervois, Muscat de Rivesaltes, ...) et 70 % des volumes sont vendus sous la bannière de 8 Indications Géographiques Protégées viticoles (Pays d'Oc, Aude...).
- Dans les autres filières, les exploitations en quête de valorisation développent aussi leurs productions sous signes de qualité parmi lesquels on compte les AOP Lucques du Languedoc, Pélardon et Roquefort, les IGP Tomme des Pyrénées, Canards à foie gras du Sud-Ouest, ... ou encore des labels rouges tels que Bœuf gascon, Pays d'Oc ovins viandes... On citera aussi la marque territoriale « Pays cathare ».

ÉVOLUTION DES VOLUMES PRODUITS

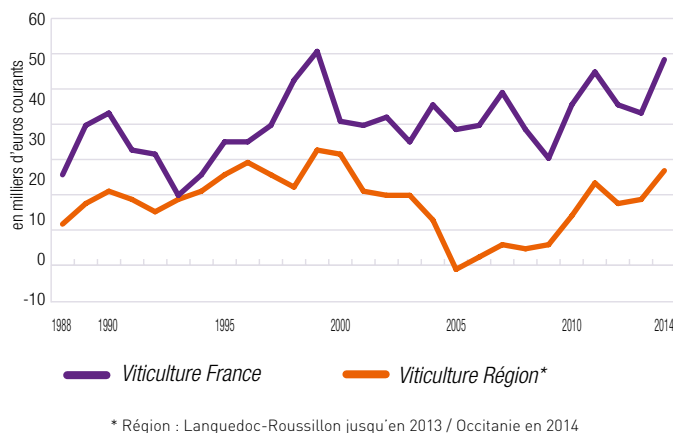
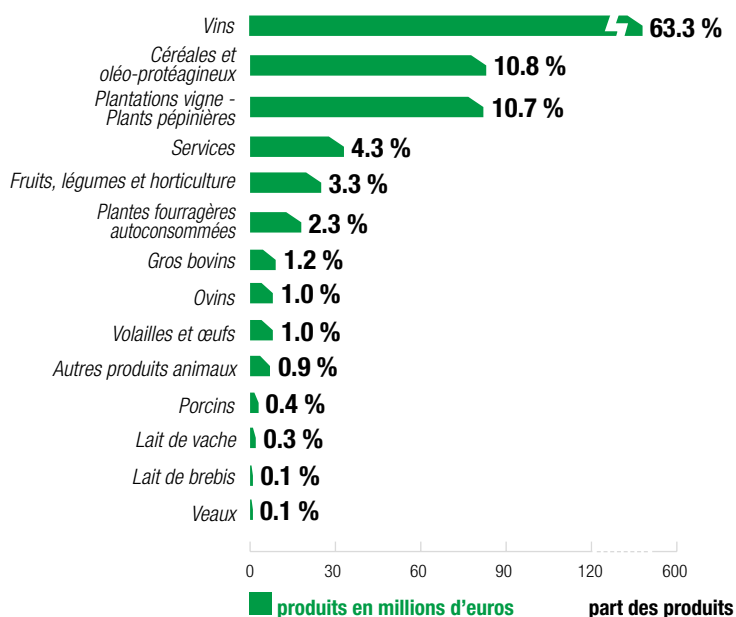
(SAA 2005 à 2015)

Produit	Volume	Unité	Tendance "2015" par rapport à la moyenne décennale	Part de la production d'Occitanie en %
Vins	3 945 000	hl	↑	24%
Céréales	239 777	tonnes	→	5%
Oléagineux	48 440	tonnes	↑	8%
Melons	6 850	tonnes	↑	7%
Olives	1 200	tonnes	↑↑	14%
Pommes	7 975	tonnes	↓	2%
Pêches, Nectarines, Brugnon	2 380	tonnes	↓↓	2%
Viande bovine	753	tonnes équivalent carcasse	↓	1%

La production agricole 2016 marquée par la sécheresse et des marchés défavorables

L'année est marquée par un recul du chiffre d'affaire viticole, lié à la faiblesse des volumes. Du côté des marchés, le démarrage tardif pour les vins IGP et SIG induit une rétractation des cours. La diminution du produit agricole par exploitation impactera probablement le mouvement de recapitalisation et d'investissements relancé depuis la grave crise de 2005 à 2010.

En Grandes cultures, la production est soutenue par la hausse des surfaces de blé et les bons rendements mais le gain sur le chiffre d'affaire sera contrebalancé par une conjoncture de marchés défavorables.



COMPTES DÉPARTEMENTAUX TOTAL PRODUITS : 766 MILLIONS D'EUROS

(Source Agreste-Comptes de l'agriculture - 2015)

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT PAR ACTIF NON SALARIÉ

(source : RICA - moyennes et grandes exploitations)

EN 2013, L'ETUDE DES VOLUMES PRÉLEVABLES DE L'AUDE A RÉVÉLÉ UN DÉFICIT ESTIVAL DE 37 MILLIONS DE M3 SUR LE BASSIN VERSANT DU FLEUVE

Dans l'objectif de :

- résorber celui-ci,
- parvenir à une gestion structurelle équilibrée d'ici 2021,
- se préparer aux effets du réchauffement climatique,

Le Préfet coordonnateur de bassin a désigné le Préfet de l'Aude comme pilote de l'élaboration d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau. Celui-ci a sollicité le SMMAR (Etablissement Public de Bassin) pour en être l'animateur.

Le PGRE vise donc à rééquilibrer les usages et la ressource et à respecter en moyenne mensuelle les Débits Objectifs d'Etiage et les Débits de Gestion. Il doit dans le même temps garantir la satisfaction des usages et les besoins des milieux sans avoir à recourir à une gestion de crise plus de 2 années sur 10, tout en répondant aux enjeux du territoire en matière d'alimentation en eau potable, d'économie agricole, de tourisme, d'industrie et de bon état des masses d'eau.

Le processus de concertation mis en place depuis le 27 juin 2014 a confirmé que ce déficit semblait largement réductible. 83 actions imaginées et portées par les structures de gestion collectives des prélèvements agricoles ou d'AEP, l'Etat, le SMMAR, VNF et la Chambre d'Agriculture ciblent les **économies d'eau, la structuration des irrigants et la rationalisation des usages actuels**. Elles représentent un potentiel à court terme de 33 Mm3 soit 90% du déficit.

Le rééquilibrage et la sécurisation des usages actuels sont obtenus par **une compensation périodique** des prélèvements à partir des réservoirs existants.

Cette dynamique répondant aux principes d'équité, de solidarité et de partage de la ressource de l'amont à l'aval des bassins versants permettra de déployer de nouvelles zones irriguées, indispensables pour la viabilité de notre agriculture dans le cadre du réchauffement climatique.

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- **7 300 exploitations** (9% des exploitations d'Occitanie)
- **18% en forme sociétaire** (21% en Occitanie et 31% en France)
- **3 823 exploitations en SIQO (hors AB)**
- **622 exploitations en agriculture biologique**
- **36 128 ha en bio**
- **9% des exploitations en bio**
- **16% de la SAU en bio**
- **1 158 exploitations en circuits courts** (y compris viticulture)

L'EMPLOI

- **7 980 chefs d'exploitation**
- **30% de femmes chefs d'exploitation**
- **1 800 salariés permanents de la production agricole** (soit 1 500 ETP)
- **1 100 ETP salariés saisonniers de la production agricole**
- **35 installations aidées en 2016**

- **43 installations aidées en moyenne sur les 10 dernières années (2007-2016)**
- **29% d'exploitations sans repreneur connu**

LES PRODUCTIONS AGRICOLES

- **3 945 000 hl de vins**
- **63 998 ha de vignes en production** dont 17 997 ha de vignes à vocation AOP (hors vins doux et eaux de vie)
- **146 080 T de blé dur**
- **35 700 T de tournesol**
- **6 850 T de melons**
- **565 ha d'oliviers**
- **10 587 vaches allaitantes**
- **753 tec de viande bovine**
- **38 000 brebis (lait et viande)**

L'ÉCONOMIE

- **766 millions d'€ de chiffre d'affaires** (11% d'Occitanie)

Sources : RA 2010, Agence BIO 2015, SAA 2015, Agreste, Chambre d'Agriculture)